

TRÉMEHEUC

n°103 – Avril 2025

Conseil Municipal du 28 mars 2025

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique dressé pour l'exercice 2024.

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2024	+ 246 063,98 €	+ 103 385,83 €

Vote des taux d'imposition 2025

Les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

	Bases	Taux	Produits
Taxe foncière propriétés bâties	250 500,00 €	35,00%	87 675,00 €
Taxe foncière propriétés non bâties	29 600,00 €	38,79%	11 481,84 €
Taxe d'habitation	15 900,00 €	12,73%	2 024,07 €
Produit global attendu des taxes directes locales			101 180,91 €

Affectation du Résultat 2024

Le Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune présente un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de **246 063,98 €**. La section d'investissement se clôture au 31/12/2024 avec un excédent d'un montant de **103 385,83 €**. Il est proposé d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2024 en section de fonctionnement du Budget Primitif 2025 au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » soit **186 063,98 €** et l'autre partie au compte 1068 soit un montant de **60 000 €**. Il est également proposé d'affecter au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » le montant de **103 385,83 €**. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité la reprise des résultats de l'exercice 2024 et les affectations aux comptes 001, 002 et 1068.

Vote du Budget Primitif 2025

Section de Fonctionnement

Chapitre	DEPENSES	BP 2025
011	Charges à caractère général	100 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	71 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	62 000,00 €
66	Charges financières	3 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	155 790,06 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 033,92 €
TOTAL		400 823,98 €

Chapitre	RECETTES	BP 2025
70	Produits des services et du domaine	385,00 €
73	Impôts et taxes	133 575,00 €
74	Dotations, subventions, participations	70 300,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10 500,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
013	Atténuation de charges	0,00 €
002	Excédent antérieur reporté	186 063,98 €
TOTAL		400 823,98 €

Coordonnées

4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

Section d'Investissement

Chapitre	DEPENSES	BP 2025 (RAR 2024 + nouv. Crédits 2025)
16	Emprunts et dettes assimilées	35 450,00 €
204	Subventions d'équipement versées	22 104,00 €
21	Immobilisations corporelles	144 304,19 €
23	Immobilisations en cours	132 600,00 €
	TOTAL	334 458,19 €

Chapitre	RECETTES	BP 2025 (RAR 2024 + nouv. Crédits 2025)
10	Apports, dotations et réserves	6 248,38 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	155 790,06 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 033,92 €
001	Excédent antérieur reporté	103 385,83 €
	TOTAL	334 458,19 €

Location (les deux garages au 1, rue du Bas Châtaignier)

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la société Climax Diffusion ne louera plus les deux garages situés au 1 rue du Bas Châtaignier au 30 avril 2025. La société Distri'Presse, qui succède à la SARL Climax Diffusion dans son activité de distribution de journaux, souhaite poursuivre la location des garages dès le 1^{er} mai 2025.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande et de fixer le tarif de la location d'un garage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité de : Accepter la demande de la société Distri'Presse ; Fixer le tarif de la location d'un garage à 85 € ; Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des garages et tout document relatif à cette affaire.

Vente des anciennes tables de la salle communales

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre les anciennes tables et les chariots de la salle communale. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité de les vendre au prix de 50 € la table, et 20 € le chariot.

Informations communales

Sécurité routière



Afin de sécuriser le carrefour de la Mairie, un « Stop » sera installé provisoirement le temps d'une période d'essai. A la fin cette phase de test, l'installation définitive sera examinée par le conseil municipal.

Informations communauté de communes

L'adhésion au réseau des bibliothèques devient gratuite !

Depuis le 1^{er} mars 2025, l'adhésion au réseau des bibliothèques de la Communauté de communes Bretagne romantique est gratuite pour tous ! Cette initiative vise à rendre la culture accessible à tous, sans distinction, et à faciliter l'accès aux livres, films, et autres ressources culturelles.

UN ACCES LIBRE A LA CULTURE POUR TOUS DEPUIS LE 1ER MARS 2025

Dans le cadre de sa politique culturelle en faveur de l'accès à la culture pour tous, la Communauté de communes Bretagne Romantique annonce la gratuité totale de l'adhésion aux 13 bibliothèques et médiathèques du réseau et ce pour tous les publics, quel que soit leur lieu de résidence (Bonnemain, Dingé, Hédé-Bazouges, La Baussaine, Lanhélin, Meillac, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Domineuc, Saint-Pierre-de-Plesguen, Saint-Thual, Tinténiac, La Chapelle-aux-Filtzméens).

Depuis le 1^{er} mars 2025, l'inscription et l'emprunt de livres, revues, CD et DVD sont entièrement gratuits !

UN RESEAU DE BIBLIOTHEQUES ACCESSIBLE A TOUS

Les bibliothèques et médiathèques de Bretagne Romantique fonctionnent en réseau intercommunal, permettant aux usagers d'accéder à un catalogue partagé de plus de 90 000 documents. Une navette hebdomadaire assure la circulation des ouvrages entre les bibliothèques, en accès facilité aux ressources culturelles, quel que soit le lieu d'emprunt. Deux points relais permettent (Trimer et Trévérien) également aux habitants des communes sans bibliothèque de récupérer leurs livres à proximité de chez eux.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Rendez-vous dans l'une des bibliothèques du réseau. Remplissez un formulaire d'inscription. Obtenez votre carte de lecteur gratuite pour emprunter et réserver en ligne ou sur place.

Exception : La médiathèque de Combourg ne fait pas partie du réseau, mais ses habitants peuvent adhérer gratuitement au réseau Bretagne Romantique s'ils le souhaitent.

Informations sur bibliotheques.bretagneromantique.fr